

JAPAN TOUCH COSPLAY

Consignes de sécurité

Dans le contexte actuel et en suivant les indications du plan Vigipirate, nous vous invitons à lire ce règlement en amont du festival.

Les agents de sécurité vous demanderont systématiquement d'ouvrir vos sacs, merci de coopérer. Les décisions du service de sécurité ne pourront être contestées. Toute personne outrepassant ces règles devra en assumer pleinement les conséquences.

STRICTEMENT INTERDITS :

- Toutes armes et répliques d'arme sur la voie publique :
Transportez vos répliques dans un sac, idem pour les masques. Sachez que, conformément à la loi du 11 octobre 2010, nul ne peut porter une tenue dissimulant son visage. Durant le festival, nous tolérons répliques, masques et maquillages uniquement dans l'enceinte mais pas à l'extérieur.
- Le port, le transport et l'utilisation d'armes blanches (catégorie 6) :
En cas de contrôle, une personne portant ou transportant hors de son domicile et sans motif légitime une arme de cette catégorie encourt une peine de 3 ans d'emprisonnement. Les armes (répliques de sabres, armes tranchantes et/ou contondantes, ...) sont formellement interdites, à l'exception des reproductions fabriquées par les participants, et seulement si ces répliques ne constituent aucun danger pour autrui.
- Objets contondants métalliques ou en bois quelles que soient les formes ou caractéristiques (taille, bout pointu ou arrondi, bord tranchant ou émoussé) comme les baguettes, nunchakus, barres, piques métalliques, boken, ...
- Toutes formes d'alcools seront confisquées et détruites. Tout contrevenant se verra expulser du festival de façon immédiate et définitive.
- Tout récipient sous pression (bonbonne, capsule (CO2, gaz), gaz poivré, gaz lacrymogène, gaz incapacitant, serpentif festif, ...). Nous autorisons exceptionnellement les déodorants.
- Tout spray projetant un liquide, quel qu'il soit.
- Les armes de défense tels que les pistolets à blanc ou pistolets électriques.
- Les feux d'artifice et confettis, paillettes, ...
- Les animaux.

A U T O R I S E S (sous l'entière responsabilité du porteur) :

- Les accessoires, répliques d'armes et armures en bois, plastique, latex, mousse, résine, cuir ou métal :
Ils ne doivent comporter aucune pointe dure, bords tranchants et/ou très fins. Les objets contondants tels que les battes de baseball, doivent être dans un matériau léger (mousse, silicone). Le service de sécurité veillera à ce que toutes les parties à risque soient recouvertes de mousse ou de carton pour ne pas porter atteinte à autrui.
- Les répliques d'armes à feu de type airsoft sont tolérées seulement si les chargeurs sont vides (n'ayant ni gaz, ni billes, répliques électriques sans batteries). Les contrevenants seront expulsés de l'évènement de façon définitive pour non-respect du règlement.
- Les cosplayers peuvent rentrer avec leurs outils « cosplay » et couture (colle, peinture, maquillage, pistolet à colle chaude) pour toutes « réparations » avant de monter sur scène. Seuls les ciseaux à bout arrondis pourront passer la sécurité.

Le service de sécurité se réserve le droit de refuser une arme (même fabriquée à la main) si elle est jugée dangereuse que ce soit pour un passage sur scène ou non. Les objets seront déposés à la consigne du festival et pourront être repris à la sortie.

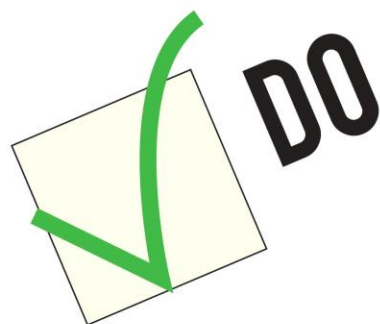
Toute personne ayant un comportement jugé dangereux peut être exclu du festival.

De plus, toute simulation de combat dans l'enceinte du salon ou à l'extérieur est formellement interdite. Enfin, nous invitons les cosplayers à retirer leur masque s'ils sont exposés à un contrôle par le service de sécurité.

La vente de répliques de Katana (ou autre sabre et épée) est réservée aux personnes majeures.

Les armes achetées dans l'enceinte du festival doivent obligatoirement rester dans leur fourreau et dans l'emballage fourni par l'exposant, durant toute la durée de votre visite.

Aidez-nous à faire en sorte que le festival soit agréable et sûr pour les visiteurs, exposants et les autorités en montrant un comportement exemplaire.





Pour nous contacter :
+33 (0)4 78 53 06 40
contact@asiexpo.com

asiexpo events
SAS au capital de 20 000 € - 4 rue st sidoine 69003 Lyon - France
www.asiexpo-events.com
Siret : 811 253 087 00019 - APE : 8230Z
TVA intracommunautaire : FR76811253087

  
japantouch-cosplay.com